

2010/2384 - Restructuration et réhabilitation du Groupe Scolaire Alix - 57 cours Charlemagne - 69002 Lyon - Opération n° 02009539 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-2 - Programme 00006, pour un montant de 450 000 € TTC (valeur mars 2010)- Election des membres du jury d'appel d'offres restreint de maîtrise d'oeuvre (Direction de la Construction) (BMO du 03/05/2010, p. ?)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission. Il convient de désigner des représentants de la Ville de Lyon pour faire partie du jury d'appel d'offres restreint de maîtrise d'oeuvre.

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2010/2384 de ce jour, vous avez donné un avis favorable à l'opération de restructuration et réhabilitation du groupe Scolaire Alix (Lyon 2^e).

La maîtrise d'oeuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie d'appel d'offres restreint, nous devons constituer un jury et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A - présentée par les Groupes de la Majorité :

Yves Fournel, Richard Brumm, Gilles Buna, Nadine Gelas, Gilles Vesco, Jean-François Arrue, Thérèse Rabatel, Martine Roure, Guylaine Gouzou-Testud, Mina Hajri.

Liste B présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate-MoDem :

Inès de Lavernée, Jeanne d'Anglejan, Blandine Reynaud, Michel Havard, Bernadette Bertrix-Veza, François Turcas, Patrick Huguet, Emmanuel Hamelin, Dominique Nachury, Laurence Balas.

Liste C présentée par le Groupe Lyon Divers Droite :

Denis Broliquier, Nicole Chevassus-Masia, Jean-Jacques David, François Royer, Amaury Nardone.

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud-Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes :

1er tour de scrutin :

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	71
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Ont obtenu :

Liste A 52 voix, soit 4 sièges
Liste B 14 voix, soit 1 siège
Liste C 5 voix

Sont désignés titulaires : Yves Fournel, Richard Brumm, Gilles Buna, Nadine Gelas, Inès de Lavernée.

Sont désignés suppléants : Gilles Vesco, Jean François Arrue, Thérèse Rabatel, Martine Roure, Jeanne d'Anglejan.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)